DROIT DES AFFAIRES

Recouvrement de créances : qualifier, relancer et engager la bonne procédure

Les relances s'accumulent, le débiteur promet puis ne règle pas, et le dossier reste en attente faute de savoir quelle procédure engager. Quand la décision de judiciariser est enfin prise, les pièces manquent, la créance n'est plus démontrable en la forme et le titre obtenu se heurte à un débiteur devenu insolvable. Ces deux jours traitent le recouvrement sous l'angle juridique. Le participant apprend à qualifier sa créance, à choisir entre les procédures rapides et le procès au fond, à préparer un dossier exploitable par un avocat ou un commissaire de justice, et à réagir lorsque le débiteur fait l'objet d'une procédure collective.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 700 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise et responsables contentieux ainsi que credit managers et gestionnaires de comptes clients chargés du suivi des créances impayées.

PRÉREQUIS
Avoir une pratique du suivi des impayés ou du contentieux commercial en entreprise.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier une créance au regard de son caractère certain liquide et exigible
- Constituer un dossier de recouvrement recevable devant le juge
- Choisir la procédure adaptée entre injonction de payer référé et assignation au fond
- Mettre en œuvre les mesures conservatoires et les voies d'exécution utiles
- Déclarer sa créance et suivre ses droits en cas de procédure collective

03 Programme détaillé

M1 Qualifier la créance et sécuriser la preuve

- Vérifier avant d'agir
- Caractère certain liquide et exigible de la créance
- Pièces contractuelles et preuve de la livraison ou de la prestation
- Effets des conditions générales de vente sur le recouvrement
- Prescription et actes interruptifs
- Identification exacte du débiteur
- Cas pratique : Les participants examinent un dossier incomplet et dressent la liste des pièces à reconstituer.

M2 Recouvrement amiable et mise en demeure

- Obtenir le paiement sans procès
- Construction d'une mise en demeure exploitable ensuite en justice
- Négociation d'un échéancier et reconnaissance de dette
- Recours à un commissaire de justice ou à une société de recouvrement
- Traitement des contestations de facture
- Mise en situation : Un entretien de négociation d'échéancier est joué face à un débiteur qui conteste une partie de la facture.

M3 Procédures judiciaires de recouvrement

- Choisir la bonne voie
- Injonction de payer et opposition du débiteur
- Référé provision et assignation au fond
- Compétence juridictionnelle et représentation
- Mesures conservatoires sur les biens du débiteur
- Saisies et exécution du titre obtenu
- Atelier : Chaque participant place son dossier dans un arbre de décision puis justifie la procédure retenue.

M4 Débiteur en difficulté et procédures collectives

- Préserver ses chances de paiement
- Signes d'alerte de la défaillance du débiteur
- Déclaration de créance et vérification du passif
- Sort des créances selon leur rang
- Effets de l'ouverture de la procédure sur les poursuites en cours
- À retenir : L'ouverture d'une procédure collective arrête les poursuites individuelles et impose de déclarer sa créance.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 700 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr